

l'ex-ministre de l'Agriculture, le premier ministre actuel a dit, comme le rapporte la page 2118 du hansard de cette année-là, ce qui suit:

Je suis heureux des bonnes dispositions du ministre, mais la population de la Saskatchewan ne veut pas de sympathie au moment des élections; elle veut que le Parlement agisse.

C'est précisément ce que nous voulons. Nous voulons que le Parlement agisse dès maintenant. Puis il a ajouté:

Lorsqu'il aura pris le pouvoir, le parti conservateur-progressiste verra immédiatement à sa réalisation.

Il s'agit du barrage du bras sud de la rivière Saskatchewan.

On a étudié cette question à fond. Après avoir pris connaissance des besoins, non seulement de la Saskatchewan mais aussi de l'Alberta et du Manitoba, notre chef s'est directement engagé à faire exécuter ces travaux dès que les données techniques seront recueillies.

Il a dit ensuite qu'il s'agissait d'une entreprise nationale (Je vous demande, monsieur l'Orateur, de remarquer ces mots: "Entreprise nationale") qui permettra l'expansion industrielle, une plus grande productivité des régions en cause et vaudra à tout le pays des bénéfices incalculables. Puis, comme en fait foi la page 2122 des *Débats* du même jour, il a dit ce qui suit:

L'absence de toute mention de cette question dans le discours du trône a suscité un profond ressentiment.

Il s'est ensuite attaqué au gouvernement du jour. Dans le hansard du 3 février 1953, je trouve un texte fort intéressant. J'y trouve ce qu'a dit le premier ministre actuel à ce moment-là. Rappelons-nous qu'entre-temps il a parlé de changer la façon de procéder. Voici ce qu'a dit le premier ministre actuel ce jour-là:

C'est alors que le 31 mai 1951, pour la première fois à ma connaissance, le ministre de l'Agriculture (Monsieur Gardiner) a dit qu'il serait nécessaire que la province de Saskatchewan se chargeât des installations d'irrigation. Jamais, auparavant, je n'avais entendu dire,—ni n'avais-je réussi à trouver de document qui l'indiquait,—que la province de Saskatchewan devait se charger d'une partie de l'entreprise.

Telles sont les paroles du premier ministre qui a promis que le gouvernement conservateur érigerait immédiatement le barrage, critiquant le gouvernement libéral de s'être réservé une carte secrète en voulant obliger le gouvernement provincial à payer une partie des frais de l'entreprise. Dans les paroles du premier ministre trouve-t-on le moindre indice qu'il s'attendait que le gouvernement conservateur exigerait de la province de Saskatchewan une partie des frais et que son parti pourrait imposer le même genre de marché que l'ancien ministre de

l'Agriculture nous a imposé à force de pressions au cours des années?

Voici quelle est présentement la situation; c'est le gouvernement provincial de la Saskatchewan qui a pris l'initiative depuis que le gouvernement fédéral actuel est au pouvoir. Autant que je sache, le premier ministre de la Saskatchewan a cherché, par téléphone, à obtenir une rencontre entre le premier ministre du Canada et les membres du cabinet provincial de la Saskatchewan à peine quelques semaines après l'accession au pouvoir du nouveau premier ministre. Le premier ministre de la Saskatchewan a écrit au gouvernement fédéral que la province de la Saskatchewan désire vivement aller de l'avant. Le premier ministre fédéral dit que les règles du jeu ont été modifiées dans l'intervalle.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Par lui.

M. Ellis: Permettez-moi de signaler que nous ne nous sommes jamais élevés contre cela quand le parti libéral siégeait de l'autre côté de la Chambre et exigeait de la Saskatchewan de payer tant d'argent à l'égard de ce projet. Nous avons approuvé que la province se charge des ouvrages d'irrigation rattachés au barrage. Il était bien entendu évidemment que le coût du barrage serait entièrement à la charge du gouvernement fédéral. Mais les libéraux ont dit non. Peut-être ne devrais-je pas dire les libéraux car je crois qu'ils n'ont jamais eu l'intention d'aménager ce barrage, mais parler plutôt de l'ancien ministre de l'Agriculture qui s'est servi de ce barrage comme appât électoral aussi longtemps qu'il l'a pu. Je soutiens cependant que dans le dessein de prolonger les négociations et de forcer peut-être les autorités provinciales à se désister de dégoût, il vint leur dire qu'elles auraient à acquitter d'autres dépenses puisqu'il ne saurait être le moindre question de se servir de fonds fédéraux pour financer une entreprise hydro-électrique dans quelque province que ce soit.

D'accord sur ces principes, le premier ministre de la Saskatchewan consentit donc à défrayer le coût entier et complet de l'aménagement hydro-électrique allant avec le barrage, et la province est encore de cet avis. Et pourtant cela n'a pas empêché le gouvernement de se déclarer prêt à faire les frais d'aménagements en vue de la production d'énergie dans les provinces Maritimes et en Colombie-Britannique, du moins il l'a promis. Attendons pour voir ce qui va se passer. Vu ce changement, nous de la Saskatchewan aurions parfaitement le droit de prétendre, en nous fondant sur cette nouvelle ligne de conduite, que le gouvernement fédéral devrait être disposé à accepter sa part des dépenses